



N° APPARTEMENT	TYPE	NIVEAU
<b>C003</b>	<b>T3</b>	<b>RDC</b>

SURFACE HABITABLE	
ENTREE	3.38 m <sup>2</sup>
SEJOUR/CUISINE	29.61 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11.23 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9.59 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	4.87 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	4.79 m <sup>2</sup>
WC	1.8 m <sup>2</sup>

SURFACE TOTALE HABITABLE		65.27 m <sup>2</sup>
Nota : la surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes		

SURFACE ANNEXE	
TERRASSE 1	6.83 m <sup>2</sup>
TERRASSE 2	16.86 m <sup>2</sup>

**LEGENDE**

LL LAVE-LINGE	FF FENETRE	INTERRUPTEURS
LV LAVE-VAISSELLE	FF FENETRE FIXE	SONETTE
TRI TRI ET STOCKAGE DECHETS	PF PORTE-FENETRE	PRISES
REF REFRIGERATEUR	VR VOLET ROULANT	ALIMENTATION SPECIFIQUE
CU CUISSON	PS PARE-SOLEIL	PRISE TELEVISION
TE TABLEAU ELECTRIQUE	PV PARE-VUE	PRISE RJ45
SS SECHE-SERVETTE	GC GARDE-CORPS	VIDEOPHONE
RADIATEUR		LUMINAIRES
SEUILS	GAINTECHNIQUE	
	PLACARD	
	FAUX-PLAFOND, SOFFITTE	

Echelle: 0.0m 0.5m 1m Date: 05/09/2019 Série Notaire 3



**T3**  
**C003**

NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les cotes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratif ou de tolérance d'exécution. Les canalisations, barbacanes, descentes EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visite sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum. Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.